OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

Résumé

La poursuite de la diminution générale des stocks mondiaux et de la production d'opium vient confirmer que cette substance est appelée à terme à disparaître du marché international des matières premières opiacées.

La paille de pavot et le concentré de paille de pavot issus des deux principales variétés de paille de pavot (les variétés riches en morphine et riches en thébaïne) ont légèrement reculé en 2016 par rapport à 2015, et la fabrication mondiale de morphine est restée stable, à 422,1 tonnes, dont environ 87% ont été transformées en d'autres stupéfiants ou en substances non visées par la Convention de 1961. Sur les 13 % restants, seuls 8,6 % ont été directement utilisés à des fins palliatives.

Les écarts de consommation entre pays restent très marqués. En 2016, 80% de la population mondiale ont consommé seulement 14% de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances. Même si ce chiffre représente une amélioration par rapport à 2014, année durant laquelle 80% de la population mondiale n'avait consommé que 9,5% de la morphine utilisée à cette fin, la disparité des niveaux de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs reste préoccupante.

Après quelques fluctuations au cours des années précédentes, la fabrication de thébaïne à l'échelle mondiale a atteint le volume record de 156 tonnes en 2016, ce qui indique que la demande de médicaments dérivés de la thébaïne, après avoir diminué ces dernières années, semble connaître une reprise malgré les restrictions applicables aux médicaments délivrés sur ordonnance récemment imposées sur le principal marché (les États-Unis d'Amérique) face à l'usage abusif de ces produits et au nombre élevé de décès par surdose dont ils sont la cause.

Cela s'est traduit par une augmentation de la fabrication mondiale d'oxycodone et d'hydrocodone en 2016, et un recul de tous les autres opioïdes semi-synthétiques (à l'exception de l'héroïne).

Dans le cas des opioïdes synthétiques, la fabrication mondiale de fentanyl a continué de fluctuer et est tombée à 2,3 tonnes en 2016. La fabrication de rémifentanil et de sufentanil, qui sont des analogues du fentanyl, a également diminué, tandis que celle d'alfentanil a augmenté. La fabrication de dextropropoxyphène et de cétobémidone a cessé en 2016, et celle de diphénoxylate s'est poursuivie mais en quantités bien moindres que par le passé. La fabrication de péthidine est restée faible, tandis que celle de tilidine et de trimépéridine a continué de fluctuer. La fabrication de méthadone a poursuivi sa progression compte tenu du fait que de plus en plus de pays utilisent cette substance dans le cadre du traitement de la dépendance aux opioïdes.

L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et des extraits de cannabis à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. La production totale à des fins licites est passée de 1,4 tonne en 2000 à 211,3 tonnes en 2016.

Le Pérou est, depuis 2000, le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Au moment de l'élaboration du présent rapport, il n'avait pas fourni de données relatives à la production pour 2016 mais avait indiqué un volume d'exportation se montant à 136 tonnes, chiffre comparable aux années précédentes.

L'autre grand producteur licite de feuille de coca, l'État plurinational de Bolivie, a fourni à l'OICS une estimation de la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer (14 705 hectares) et des chiffres provisoires relatifs à la production (23 217 tonnes) en 2016. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca, ainsi que la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

1. Les présentes observations visent à faciliter l'utilisation des données figurant dans les tableaux des statistiques communiquées (voir p. 135 à 256 et annexes III et IV, p. 313 à 448) en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation¹, l'utilisation², les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 1997-2016.

2. Les tableaux des statistiques qui figurent dans la quatrième partie et les annexes IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément à l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2016. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou imprécis, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations présentées ci-après³. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a formulées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel⁴.

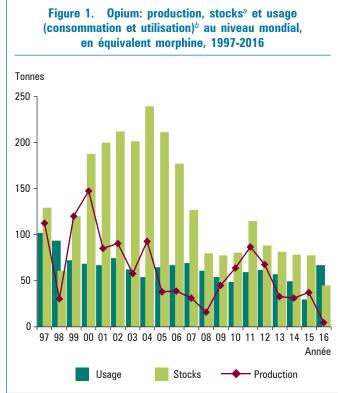
Matières premières opiacées

3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir de la plante de pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de la paille de pavot. Il est soumis à contrôle au titre de la Convention de 1961. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

Opium

4. L'opium (aussi appelé "opium brut") est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes de la plante de pavot. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres concernant la production et les échanges d'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10 %. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine⁵ pour permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot. La figure 1 présente la production, les stocks et

l'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 1997-2016, exprimés en équivalent morphine. Ces données sur les stocks et l'usage ne tiennent pas compte de la quantité d'opium produit illicitement qui a été saisie et utilisée à des fins licites.



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

¹Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, un stupéfiant est considéré comme "consommé" lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique; le mot "consommation" s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2).

²Les Parties communiquent à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des statistiques sur l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et de substances non visées par la Convention, et sur l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

³Des informations détaillées concernant la communication de rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

⁴E/INCB/2017/1.

⁵La quantité exprimée en équivalent morphine ou en équivalent thébaïne est calculée par l'OICS sur la base du rendement industriel en alcaloïde obtenu à partir de l'opium ou de la paille de pavot. Les alcaloïdes secondaires de l'opium ou de la paille de pavot qui sont convertibles en morphine ou en thébaïne ont également été pris en compte, et les quantités correspondantes ajustées au moyen des taux de conversion appropriés, chaque fois que l'OICS a été avisé de leur extraction en quantités significatives d'un point de vue commercial.

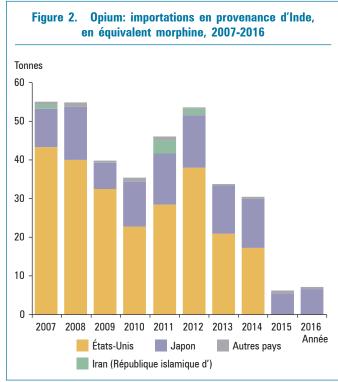
 $[^]b\mathrm{Non}$ compris l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

- 5. La production d'opium était supérieure à 1 000 tonnes en 2000 puis elle a eu tendance à diminuer. On a observé un rebond en 2011: la production avait alors atteint 789,1 tonnes en poids brut (86,8 tonnes équivalent morphine), mais elle n'a ensuite cessé de baisser pour s'établir à 42,2 tonnes (4,6 tonnes équivalent morphine) en 2016. Bien que les importations aient légèrement progressé, passant de 67,7 tonnes (7,4 tonnes équivalent morphine) en 2015 à 69,2 tonnes (7,6 tonnes équivalent morphine) en 2016, leur volume était nettement inférieur à celui de 2014 (283,1 tonnes, soit 31,1 tonnes équivalent morphine). En outre, les stocks d'opium ont continué de diminuer et ont été ramenés de 709,5 tonnes en 2015 à 411 tonnes (45,2 tonnes équivalent morphine) en 2016 (voir fig. 1).
- 6. L'Inde, qui était le principal producteur et le seul exportateur licite d'opium brut en 2016, en a fabriqué 23,3 tonnes (2,5 tonnes équivalent morphine), ce qui correspond à 55,2% de la production mondiale totale; elle était suivie par la Chine (18,9 tonnes ou 2 tonnes équivalent morphine), où la paille de pavot a remplacé l'opium comme principale matière première utilisée dans la fabrication d'alcaloïdes depuis 2000. Outre la Chine, d'autres pays ont produit de petites quantités d'opium en 2016 mais exclusivement pour la consommation et l'utilisation intérieures. Le Japon en a produit 1,2 kg à des fins de recherche. L'Inde a représenté 94,5% des exportations d'opium en 2016.
- 7. L'opium exporté par l'Inde a une concentration en morphine allant de 9,5 % à 12,0 %, une teneur en codéine

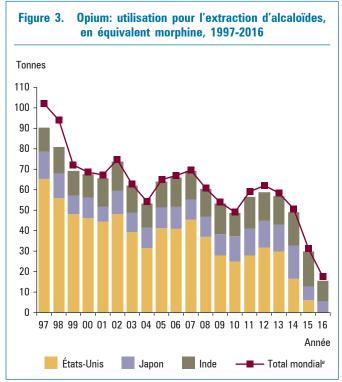
d'environ 2,5 % et une concentration en thébaïne comprise entre 1,0 % et 1,5 %. Les importations d'opium en provenance de l'Inde ont fluctué au cours de la période 2007-2016, diminuant sensiblement entre 2013 et 2015, avant de s'établir à 69,2 tonnes en 2016 (voir fig. 2). Les principaux pays importateurs d'opium étaient: le Japon (60 tonnes, soit 86,7 % du total des importations), suivi par la France (6,5 %), la Suisse (2,3 %), la Thaïlande (1,8 %) et l'Espagne (1,1 %). Les États-Unis, qui étaient auparavant le principal importateur, ont déclaré ne pas avoir importé d'opium depuis l'Inde en 2016.

8. Comme les années précédentes, l'opium a été utilisé en majeure partie pour l'extraction d'alcaloïdes, seule une petite quantité (23,1 tonnes, soit 2,5 tonnes équivalent morphine) ayant servi à fabriquer des préparations inscrites au Tableau III. Les quantités totales d'opium d'origine licite qui ont servi à l'extraction d'alcaloïdes ont diminué au cours de la période considérée. Les quantités utilisées ont encore baissé, de 271,7 tonnes (29,8 tonnes équivalent morphine) en 2015 à 145,3 tonnes (15,9 tonnes équivalent morphine) en 2016 (non compris l'utilisation d'opium saisi en République populaire démocratique de Corée et en République islamique d'Iran⁶). En 2016, les principaux utilisateurs d'opium pour l'extraction

⁶En République islamique d'Iran, de grandes quantités d'opium saisi sont, en plus de l'opium produit licitement et importé d'Inde (pour les années 2004, 2006, 2007, 2011 et 2012 seulement), régulièrement utilisées pour l'extraction d'alcaloïdes. Le rendement en alcaloïdes de l'opium saisi est en général inférieur à celui de l'opium produit licitement.



Note: Les États-Unis ont importé de faibles quantités d'opium en 2015 et 2016 (100 kg et 56 kg respectivement).



 $^{\rm o}{\rm Non}$ compris l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

d'alcaloïdes étaient l'Inde (91,2 tonnes) et le Japon (54,1 tonnes), qui ont représenté à eux deux près de 100 % du total mondial (voir fig. 3). En outre, la République islamique d'Iran a déclaré en avoir fabriqué plus de 464,8 tonnes (51,1 tonnes équivalent morphine), mais cette quantité n'a pas été incluse dans le total mondial car elle provenait de saisies. La République populaire démocratique de Corée a de nouveau signalé une culture limitée du pavot à opium, caractérisée par un rendement très faible, lequel serait attribuable, selon l'autorité nationale compétente, à des conditions climatiques défavorables et à des sols peu fertiles. Le Tableau III donne des indications plus détaillées concernant l'utilisation d'opium pour l'extraction d'alcaloïdes et les alcaloïdes obtenus.

- 9. Bien qu'il serve essentiellement à l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961⁷. La consommation mondiale d'opium à ces fins fluctue depuis 2001. Elle a augmenté en 2016, pour s'établir à 24,8 tonnes. La consommation d'opium et son utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III se sont montées au total à 23,1 tonnes, dont 9,5 tonnes (1 tonne équivalent morphine) en Chine, 7,3 tonnes (0,8 tonne équivalent morphine) en France et 5,4 tonnes (0,5 tonne équivalent morphine) en Inde. La Thaïlande et l'Espagne ont signalé des niveaux d'utilisation plus faibles (720 kg et 20 kg respectivement).
- 10. Les stocks mondiaux d'opium ont atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239,3 tonnes équivalent morphine), puis ont commencé à diminuer (voir fig. 1), pour s'établir à 490,8 tonnes (53,9 tonnes équivalent morphine) en 2016. L'Inde détient les stocks les plus importants (280,2 tonnes, soit 30,8 tonnes équivalent morphine, ce qui représente 68,1 % du total mondial); viennent ensuite le Japon (92 tonnes, soit 10,1 tonnes équivalent morphine) et la Chine (22,7 tonnes, soit 2,4 tonnes équivalent morphine)8. Les États-Unis ont presque totalement épuisé le stock de 137,2 tonnes dont ils disposaient en 2012 puisque celui-ci a été réduit à 1,2 tonne en 2016 (il a ainsi été ramené de 15 à 0,1 tonne équivalent morphine). La poursuite de la diminution générale des stocks mondiaux et de la production d'opium confirme la tendance persistante vers l'abandon de cette substance à terme.

Paille de pavot

- La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée "paille de pavot (M)", celle issue de variétés riches en thébaïne "paille de pavot (T)", celle issue de variétés riches en codéine "paille de pavot (C)" et celle issue de variétés riches en noscapine "paille de pavot (N)". Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne, codéine ou noscapine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire.
- 12. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production des différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun: l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2010 et en France en 2013. À des fins statistiques, les quantités de paille de pavot issues de cette variété sont comptabilisées comme "paille de pavot (M)".

Paille de pavot provenant principalement⁹ de pavot à opium riche en morphine [paille de pavot (M)]

Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivaient le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes ont fourni de telles informations pour 2016. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine s'est caractérisée par une tendance à la hausse pendant les deux décennies qui se sont achevées en 2016. Elle a beaucoup fluctué avec les années, principalement au gré des conditions météorologiques et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle s'est élevée à environ 430 tonnes équivalent morphine en 2003, a été ramenée à quelque 218 tonnes en 2008, mais a ensuite de nouveau sensiblement augmenté pour atteindre 586 tonnes en 2015, avant de diminuer une nouvelle fois en 2016 pour s'établir à 463 tonnes (voir fig. 4). Pendant les deux décennies qui ont précédé 2016, les principaux pays producteurs étaient l'Australie, la

⁷Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux.

⁸Pour la production, les stocks et la demande d'opium, voir également la troisième partie de la présente publication, intitulée "Offre de matières premières opiacées et demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques".

⁹Les quantités, exprimées en équivalent morphine, de morphine et de codéine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (T) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

France, l'Espagne et la Turquie. En 2016, le premier producteur a été l'Australie (180 tonnes équivalent morphine, soit 38,9 % de la production mondiale), suivie par la France (91 tonnes, soit 19,7 %), la Turquie (63 tonnes, soit 13,6 %), l'Espagne (56 tonnes, soit 12,1 %) et la Hongrie (9 tonnes, soit 1,9 %). Les autres grands producteurs de paille de pavot (M) ont assuré à eux tous en 2016 les 13,2 % restants de la production mondiale. S'agissant de l'Australie et de la France, la paille de pavot (C) a été prise en compte, à des fins comptables, dans le calcul des quantités équivalent morphine. Ces quantités ont augmenté au cours des dernières années.

- 14. En 2016, la production de matières premières opiacées (calculée en équivalent morphine), essentiellement à partir de la paille de pavot (M), a augmenté par rapport à 2015 en Australie (de 152 à 180 tonnes) et en Espagne (de 33 à 56 tonnes), mais a diminué en France (de 168 à 91 tonnes) et en Turquie (de 98 à 63 tonnes) (voir fig. 4). Le Tableau II renseigne sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements obtenus dans les pays producteurs.
- 15. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) comme matière première restent limités. En 2016, la Tchéquie a été le principal exportateur de paille de

Figure 4. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot: production dans les principaux pays producteurs, en équivalent morphine, 2007-2016 Tonnes 600 500 400 300 200 100 2008 2009 2010 2011 2012 2014 2015 2013 2016 Année Australie France Espagne Turquie Hongrie Autres pays

pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes, devant l'Australie, la Slovaquie et la Hongrie (voir annexe IV, tableau 1). La Tchéquie, qui cultive le pavot à opium essentiellement pour la production de graines à usage culinaire, produit accessoirement de la paille de pavot qui est exportée en Slovaquie pour l'extraction d'alcaloïdes. Cette paille a une teneur en morphine nettement inférieure à celle de la paille obtenue à partir du pavot cultivé pour la production d'alcaloïdes. En 2016, la Slovaquie a importé au total 2 067,7 tonnes (poids brut) de paille de pavot (M).

16. En 2016, les principaux pays qui utilisaient la paille de pavot (M) étaient la Turquie (16 550 tonnes en poids brut), l'Australie (6 596,8 tonnes) et la France (4 050 tonnes). Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Portugal, la Slovaquie, la Hongrie et la Chine ont utilisé moins de 1 000 tonnes de cette substance. Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements obtenus figurent au Tableau IV.

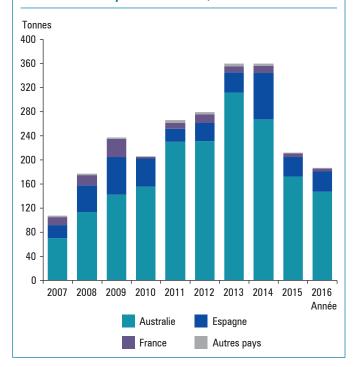
Paille de pavot provenant principalement¹⁰ de pavot à opium riche en thébaïne [paille de pavot (T)]

- 17. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OICS depuis 1999. L'Espagne a déclaré une production pour la première fois en 2004. La Chine et la Hongrie ont signalé ces dernières années une production sporadique. Le tableau II donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).
- 18. La production de paille de pavot (T) dans les grands pays producteurs au cours de la période 2007-2016, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. En 2016, elle est descendue à 187 tonnes équivalent thébaïne, contre 216 tonnes en 2015. L'Australie est restée le premier pays producteur, avec 147 tonnes équivalent thébaïne, chiffre en diminution par rapport aux 172 tonnes de 2015. Elle était suivie par l'Espagne, qui a annoncé une production de 34 tonnes en 2016, ce qui correspond approximativement au chiffre de 2015. La France n'a signalé que 5 tonnes, soit à peu près le même niveau qu'en 2015 (6 tonnes).
- 19. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V.

¹⁰Les quantités, exprimées en équivalent thébaïne, de thébaïne et d'oripavine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (M) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

Part two Deuxième partie

Figure 5. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot: production dans les principaux pays producteurs, en équivalent thébaïne, 2007-2016



Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine [paille de pavot (C)]

L'Australie a signalé la culture de pavot destiné à la production commerciale de paille de pavot (C) pour la première fois en 2009, et la France en 2013. Cette nouvelle variété est cultivée spécifiquement pour répondre à la forte demande mondiale de codéine. La production a augmenté régulièrement, passant de 415 tonnes (poids brut) en 2010 à 6 706 tonnes en 2015 mais elle a considérablement diminué en 2016 pour s'établir à 1 313 tonnes. L'Australie a produit 59,6% de ce total et la France était à l'origine des 40% restants. Des proportions similaires ont été signalées concernant l'utilisation et les stocks dans ces deux pays.

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en noscapine [paille de pavot (N)]

Ces dernières années, certains pays producteurs ont signalé une hausse de la culture du pavot à opium riche en noscapine [pour la production de paille de pavot (N)]. En 2016, la Hongrie, qui était le principal pays à avoir déclaré cultiver cette variété, a signalé une production totale de 655 tonnes (poids brut). La France, seul autre pays de culture, a annoncé une production de 230 tonnes.

Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

Le pavot est cultivé à des fins culinaires et décoratives dans certains pays, essentiellement en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Pologne, en Tchéquie et en Ukraine.

Concentré de paille de pavot

- 23. La plupart des pays qui extraient des alcaloïdes de la paille de pavot fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé "concentré de paille de pavot", alors que certains autres fabriquent directement la morphine ou la thébaïne à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu pouvant faire entrer en jeu un certain nombre d'autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V). Jusqu'à la seconde moitié des années 90, seul le concentré de paille de pavot ayant pour principal alcaloïde la morphine était fabriqué. Puis on a commencé à produire du concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes, et les procédés industriels permettent d'en extraire d'autres que le principal. Les différents types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent¹¹.
- Étant donné que la teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot peut varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité d'alcaloïde anhydre contenue dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100% en alcaloïde anhydre¹².

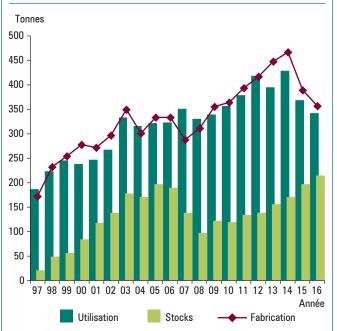
Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [AMA (CPP)]

L'AMA (CPP) reste le plus important et le plus couramment utilisé des alcaloïdes contenus dans le concentré

 $^{^{11}\}mbox{\normalfont{A}}$ l'heure actuelle, les types suivants font l'objet d'échanges commerciaux: a) concentré de paille de pavot ayant la morphine comme alcaloïde principal; b) concentré de paille de pavot ayant la thébaïne comme alcaloïde principal; c) concentré de paille de pavot ayant l'oripavine comme alcaloïde principal; et d) concentré de paille de pavot ayant la codéine comme alcaloïde principal.

¹²Les observations figurant dans la présente publication en ce qui concerne le concentré de paille de pavot ne sont pas directement comparables à celles des publications antérieures à 2005, où le concentré de paille de pavot était supposé avoir une teneur en alcaloïde principal égale à 50 %.

Figure 6. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, stocks^a et utilisation au niveau mondial, 1997-2016



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

de paille de pavot. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 1997-2016.

- 26. La fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé d'augmenter depuis les années 90, avec toutefois quelques fluctuations entre 2003 et 2008, pour atteindre son niveau le plus élevé en 2014 (466,3 tonnes). Elle a diminué en 2016 pour s'établir à 357,1 tonnes. La figure 7 donne un aperçu de l'évolution de la fabrication dans les grands pays fabricants au cours de la période 1997-2016.
- 27. L'Australie et la Turquie ont été les principaux fabricants d'AMA (CPP) ces 10 dernières années. En 2016, c'est la Turquie qui a signalé la plus grande quantité fabriquée (87 tonnes, soit 24,3 % du total mondial); elle était suivie par l'Espagne et la France (70,9 tonnes chacune, soit 19,8 %) et l'Australie (57,8 tonnes, soit 16,2 %). Les autres pays ayant déclaré avoir fabriqué de l'AMA (CPP) en 2016 sont le Royaume-Uni (32,6 tonnes), la Belgique (27,2 tonnes) et la Chine (10,4 tonnes).
- 28. Après avoir atteint un niveau record de 196,6 tonnes en 2015, les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont encore augmenté en 2016, pour atteindre 214,1 tonnes. Cette même année, la Turquie en a exporté la plus grande quantité (66,8 tonnes, soit 40,2 % du total mondial), devant l'Espagne (49,9 tonnes, soit 30 %), l'Australie le premier

Figure 7. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication dans les principaux pays fabricants, 1997-2016 Tonnes 180 160 140 120 100 80 60 40 20 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 Australie Turquie - France Espagne

Royaume-Uni

Chine

États-Unis

Chine

Figure 8. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: quantités utilisées pour la fabrication d'opiacés, 1997-2016 Tonnes 450 400 350 300 250 200 150 100 50 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 Royaume-Uni France

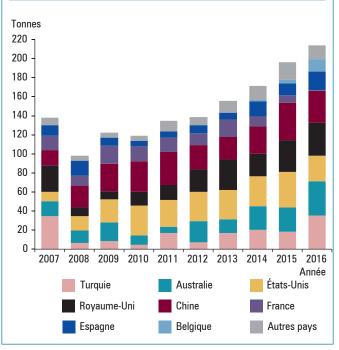
exportateur des années précédentes — (31,6 tonnes, soit 19%), la Belgique (17,4 tonnes, soit 10,6%) et la Norvège (12,3 tonnes, soit 7,5%). Les États-Unis et le Royaume-Uni

Australie

Autres pays

Norvège ■— Total mondial

Figure 9. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: stocks², 2007-2016



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

en ont été les principaux importateurs, avec 74,9 % du total mondial à eux deux. Les autres pays importateurs ont été, par ordre décroissant, l'Australie, la Norvège, le Japon, la Suisse, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Italie et la Belgique. Les tableaux 1 et 2 de l'annexe IV donnent des indications plus détaillées sur les échanges internationaux d'AMA (CPP).

- 29. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans des procédés de fabrication en continu de la codéine. L'utilisation d'AMA (CPP) a poursuivi sa tendance à la hausse jusqu'en 2014, puis a diminué en 2015 et en 2016 (voir fig. 8). En 2016, l'utilisation totale mondiale s'élevait à 343,4 tonnes, ce qui représente une baisse notable par rapport aux 428,7 tonnes de 2014. La France en a utilisé 79,9 tonnes (soit 23,2% du total mondial), devant le Royaume-Uni (74,6 tonnes, soit 21,7%), les États-Unis (68,3 tonnes, soit 19,8%) et l'Australie (40,3 tonnes, soit 11,7%).
- 30. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) ont continué d'augmenter en 2016, pour atteindre 214,1 tonnes (voir fig. 9). Cette même année, l'Australie, la Turquie et le Royaume-Uni détenaient chacun des stocks représentant environ 16% du total mondial; venaient ensuite la Chine (15,6%), les États-Unis (12,3%), l'Espagne (9,28%), la Belgique (6,1%), le Japon (2,2%), l'Afrique du Sud (1,9%) et la Norvège (1,2%).

Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [ATA (CPP)]

31. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pour la période 2007-2016. La fabrication industrielle de ce produit, qui a commencé en 1998, a augmenté rapidement, puis s'est stabilisée en 2012 avant de chuter à 153,1 tonnes en 2016, contre 232,1 tonnes en 2014. Les seuls pays en ayant fabriqué en 2016 sont l'Australie (84,9% du total mondial), l'Espagne (10,5%) et la France (4,4%). L'Australie en a été aussi le principal exportateur, avec 110,1 tonnes, soit 87,9% des exportations mondiales. Les États-Unis sont le plus gros importateur d'ATA (CPP) depuis de nombreuses années; en 2016, ils ont absorbé 99,2% des importations totales.

32. L'ATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Son utilisation a fortement augmenté au niveau mondial entre 2001 et 2011, année où elle a atteint 225,9 tonnes. Elle a ensuite régulièrement diminué, pour s'établir à 154,9 tonnes en 2015, avant de connaître un rebond en 2016 (205,2 tonnes). Cette tendance reflète une baisse temporaire de la demande de thébaïne et par conséquent des stupéfiants qui en sont tirés, comme l'oxycodone et l'hydrocodone (voir par. 53 à 56 plus bas). En 2016, les États-Unis sont restés le principal utilisateur de thébaïne (73,6% du total mondial); ils étaient suivis par l'Australie (20,5%) et la France (4,1%). Les stocks

Figure 10. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de payot: fabrication, utilisation et stocks^a au niveau mondial, 2007-2016 Tonnes 250 200 150 100 50 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 Utilisation (États-Unis) Utilisation (Australie) Utilisation (France) Utilisation (Autres pays) Stocks mondiaux Fabrication mondiale

^aStocks au 31 décembre de chaque année.

mondiaux d'ATA (CPP) s'élevaient à 113,4 tonnes en 2016. Les États-Unis (58,4 tonnes) et l'Australie (48,4 tonnes) détenaient à eux deux plus de 94,3 % de ces stocks.

Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [AOA (CPP)]

33. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 1999. L'Australie a été le seul fabricant de cette substance en 2016, avec un total de 31,4 tonnes. La quantité totale d'AOA (CPP) utilisée cette année-là a été faible (1,3 tonne), ce qui correspond à une petite fraction des 21,8 tonnes utilisées en 2015. L'AOA (CPP) a été fabriquée exclusivement en Australie (99,9 %). En 2016, 1,3 tonne ont été utilisées pour la fabrication d'autres stupéfiants, surtout en Suisse et en Australie. Les stocks mondiaux fluctuent depuis 2001. En 2016, ils ont légèrement augmenté pour atteindre 66,8 tonnes, détenues exclusivement par l'Australie (75 %) et les États-Unis (24 %).

Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [ACA (CPP)]

34. La fabrication d'ACA (CPP) a augmenté entre 2001 et 2015 — année où elle a atteint le niveau record de 103,7 tonnes, soit près du double du volume fabriqué en 2014 (57,6 tonnes) — puis a diminué pour s'établir à 56,1 tonnes en 2016. Ce produit est utilisé pour l'extraction de la codéine. Les seuls pays à en avoir fabriqué en 2016 sont la France (49,3 % du total mondial), l'Australie (30,9%), l'Espagne (10,4%) et la Turquie (9,2%). L'utilisation mondiale d'ACA (CPP) est passée de 31,5 tonnes en 2014 à 79,1 tonnes en 2015, puis est retombée à 40,7 tonnes en 2016. La France a été le plus gros utilisateur d'ACA (CPP) (52,4%), suivie par les États-Unis (35,7%) et le Royaume-Uni (9,6%). En 2016, les stocks mondiaux se montaient à 19,4 tonnes, détenues principalement par les États-Unis (14,5 tonnes), l'Australie (2,1 tonnes), la Turquie (1,8 tonne), l'Espagne (0,6 tonne) et la France (0,1 tonne).

Opiacés et opioïdes

- 35. Le terme "opiacés" est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l'opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semisynthétiques, tandis que le terme "opioïdes" est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer¹³.
- 36. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine¹⁴ et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l'anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l'alfentanil et le rémifentanil). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

¹³D'un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine: affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés récepteurs opioïdes) du système nerveux central et périphérique.

Alcaloïdes naturels

37. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l'oripavine, la papavérine et la narcéine sont des alcaloïdes contenus dans l'opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce qu'elles sont susceptibles de faire l'objet d'un usage abusif, alors que la thébaïne et l'oripavine le sont parce qu'elles peuvent être transformées en opioïdes pouvant faire l'objet d'un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes, et elle sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

Morphine

38. Sur 20 ans, de 1997 à 2016, la fabrication¹⁵ de morphine a augmenté considérablement par rapport aux 273,9 tonnes du début de la période. Après une stabilisation autour de 450 tonnes entre 2011 et 2014, elle est

¹⁴La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Les observations relatives à ses mouvements licites figurent au paragraphe 96 ci-après.

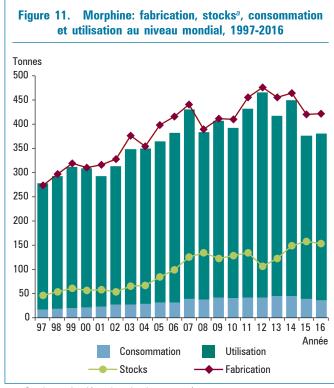
¹⁵En Australie, au Brésil, en Chine, en Iran (République islamique d'), en Italie, en Norvège, au Portugal, au Royaume-Uni et en Turquie, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d'autres stupéfiants sans qu'il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l'OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l'a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l'utilisation de morphine au niveau mondial.

tombée à 419,2 tonnes en 2015 et est restée à peu près au même niveau (422,1 tonnes) en 2016 (voir fig. 11). Environ 87 % de la morphine fabriquée dans le monde est transformée en d'autres stupéfiants ou en des substances non visées par la Convention de 1961 (voir par. 42 et 43 cidessous). Le reste est utilisé directement à des fins médicales (pour la consommation directe et des préparations inscrites au Tableau III), principalement dans le cadre des soins palliatifs.

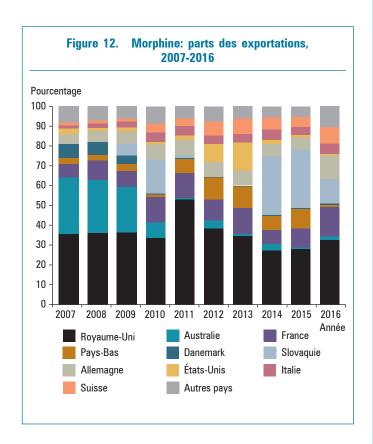
- 39. En 2016, le premier pays fabricant a été le Royaume-Uni (76,5 tonnes, soit 18,1 % de la production mondiale), suivi par la France (74,2 tonnes, soit 17,5 %), les États-Unis (60,4 tonnes, soit 14,3 %), l'Iran (République islamique d') (57,5 tonnes, soit 13,6 %), l'Australie (45,5 tonnes, soit 10,7 %), l'Espagne (22 tonnes, soit 5,2 %) et la Chine (17,3 tonnes, soit 4,1 %). Ensemble, ces sept pays ont assuré 83,8 % de la fabrication mondiale. Trois autres pays (énumérés par ordre décroissant) ont également déclaré avoir fabriqué, en 2016, de la morphine en des quantités supérieures à 10 tonnes: la Norvège, le Japon et la Slovaquie.
- 40. Les exportations de morphine ont diminué; elles ont été ramenées de 35,4 tonnes en 2015 à 23,5 tonnes en 2016. Cette année-là, les principaux pays exportateurs ont été le Royaume-Uni (32,6 % du total mondial), la France (14,3 %), la Slovaquie (12,3 %), l'Allemagne (11,7 %), la Suisse (8 %) et l'Italie (5,6 %). Les pays qui ont exporté moins de 1 tonne, soit moins de 3 % du total, ont été, par ordre décroissant, la Hongrie, la Pologne, l'Australie, l'Espagne,

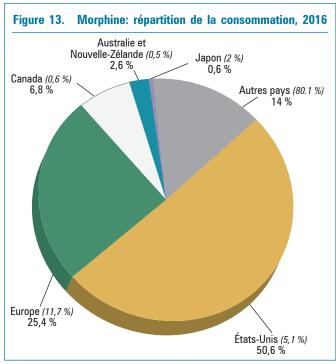
l'Autriche, l'Iran (République islamique d') et le Danemark (voir fig. 12). Les principaux pays importateurs en 2016 ont été l'Allemagne (4,5 tonnes, soit 20,3 % du total), l'Autriche et la France (3 tonnes chacune, soit 13,9 %), le Royaume-Uni (2,1 tonnes, soit 9,6 %), le Canada (1,4 tonne, soit 6,4 %) et la Suisse (1,1 tonne, soit 5,1 %). D'autres pays en ont importé moins de 1 tonne. On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de morphine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

- 41. La quantité de morphine utilisée pour la consommation directe s'élevait à 4,2 % en 1997, mais elle a doublé depuis, pour atteindre 8,6 % en 2016. Malgré cette augmentation, de nombreux pays ont continué de signaler des difficultés liées à l'achat de médicaments à base de morphine.
- 42. S'agissant de la consommation, les écarts entre les pays restaient très importants (voir fig. 13 et tableau XIV) et étaient dus à divers facteurs, liés notamment à l'économie, aux connaissances et à la réglementation, qui influaient sur l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur. Bien que la plupart des pays et territoires aient déclaré une consommation de morphine en 2016, de nombreuses personnes n'y avaient toujours qu'un accès limité. Cette même année, 80% de la population mondiale ont consommé seulement 14% de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances. Même si ce chiffre représente une amélioration par rapport à 2014, année où 80% de la



^aStocks au 31 décembre de chaque année.





Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages de la population totale de tous les pays ayant communiqué des données sur la morphine.

population mondiale avait consommé 9,5 % de la quantité totale de morphine, les écarts en matière de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs continuent de poser problème. Les 86 % restants, hors préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, ont une fois encore été consommés par un petit nombre de pays situés principalement en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Parmi ceux-ci, les États-Unis ont été le principal consommateur de cette substance en 2016 (18,3 tonnes), devant le Canada (2,4 tonnes), l'Autriche, la Chine et la France (1,8 tonne chacune), l'Allemagne (1,6 tonne) et le Royaume-Uni (1 tonne).

- 43. Dans certains pays, la morphine est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2016, les pays ayant déclaré en avoir utilisé des quantités importantes à cette fin étaient la Chine (7,6 tonnes), le Royaume-Uni (6 tonnes) et l'Italie (1,2 tonne).
- 44. La morphine est utilisée en majeure partie pour être transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir tableau VI), mais il est important de noter que la codéine est de plus en plus souvent tirée directement du pavot à opium riche en codéine. Après avoir oscillé autour de 200 tonnes par an jusqu'au début des années 90, la quantité de morphine servant à fabriquer d'autres opiacés a régulièrement augmenté jusqu'à 2012, avant de connaître une forte baisse en 2015 puis de se stabiliser en 2016 à 342 tonnes. La morphine sert également à fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961, comme la noroxymorphone et

l'apomorphine. La quantité de morphine utilisée à cette fin a beaucoup fluctué au cours de la période 1997-2016, pour s'établir à 2,1 tonnes en 2016. Ce type d'usage était principalement concentré en France et au Royaume-Uni.

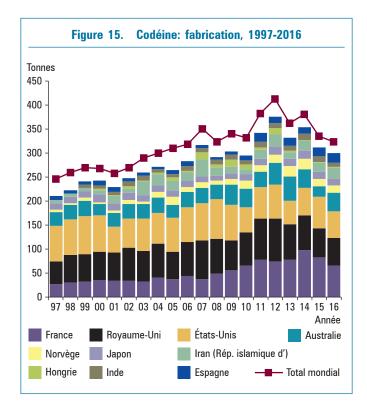
45. Les stocks mondiaux de morphine se sont élevés à 154,1 tonnes en 2016, soit une légère diminution par rapport à 2015 (157,3 tonnes). Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (54,3 tonnes, soit 35,2 % du total mondial), suivis par la France (33,7 tonnes, soit 21,8 %), la Hongrie (16,5 tonnes, soit 10,7 %), le Japon (14,6 tonnes, soit 9,1 %), la Suisse (9,1 tonnes, soit 5,9 %) et le Royaume-Uni (6,3 tonnes, soit 4,1 %).

Codéine

- 46. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine a augmenté, tout comme la fabrication d'ACA (CPP), dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée principalement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants (dihydrocodéine et hydrocodone notamment). L'évolution de la fabrication, de la consommation, de l'utilisation et des stocks de codéine dans le monde au cours de la période 1997-2016 est présentée à la figure 14.
- La fabrication mondiale de codéine a augmenté depuis 1997 et a atteint un niveau record de 411,8 tonnes en 2012. Depuis lors, elle a diminué, tombant à 323,2 tonnes en 2016, soit quasiment le même niveau qu'en 2008. Les principaux fabricants étaient la France (66,8 tonnes, soit 20,6% du total mondial), le Royaume-Uni (56,8 tonnes, soit 17,5 %), les États-Unis (55,1 tonnes, soit 17 %) et l'Australie (37,9 tonnes, soit 11,7%). La République islamique d'Iran (à partir d'opium saisi), l'Espagne, la Norvège, le Japon, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud et la Slovaquie, par ordre décroissant, en ont fabriqué en plus petites quantités (voir fig. 15). Ces dernières années, plusieurs organisations nationales et régionales et organismes de réglementation ont émis des avertissements sur l'usage de la codéine et sur ses effets nocifs chez l'enfant. Ces mises en garde pourraient expliquer en partie la diminution de la fabrication.
- 48. Les stocks de codéine disponibles dans le monde ont continué de baisser en 2016. Ils étaient de 318,2 tonnes en 2014, puis sont tombés à 284,4 tonnes en 2015 et ont encore reculé en 2016 pour s'établir à 266 tonnes. Les pays détenant de grandes quantités de codéine étaient l'Inde (44,1 tonnes, soit 16,6%), la France (41,5 tonnes, soit 15,6%), les États-Unis (40,3 tonnes, soit 15,1%), le

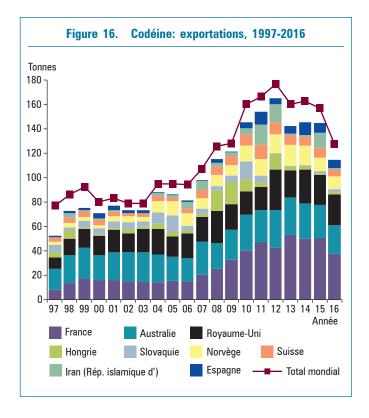
Codéine: fabrication, stocks^a, consommation et utilisation au niveau mondial, 1997-2016 Tonnes 450 400 350 300 250 200 150 100 50 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 Utilisation Consommation Fabrication Stocks





Royaume-Uni (38,1 tonnes, soit 14,3%), l'Australie (15,5 tonnes, soit 5,8%), le Canada (12,7 tonnes, soit 4,7%) et le Japon (11,5 tonnes, soit 4,3%). Plusieurs pays ont déclaré des stocks de codéine inférieurs à 10 tonnes.

49. En 2016, les exportations mondiales de codéine ont fait écho à la diminution continue de la fabrication et se sont établies à 127,9 tonnes, contre 157 tonnes en 2015,

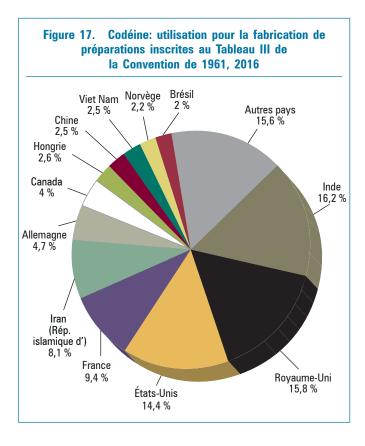


loin du chiffre record de 176,4 tonnes enregistré en 2012 (voir fig. 16). La France est restée en 2016 le premier exportateur de codéine, avec 37,2 tonnes, soit 29,1 % des exportations mondiales, devant le Royaume-Uni (25 tonnes, soit 19,6 %) l'Australie (23,6 tonnes, soit 18,4 %), la Norvège (10,1 tonnes, soit 7,9 %), l'Espagne (6,6 tonnes, soit 5,2 %), les États-Unis (5,7 tonnes, soit 4,5 %) et la Suisse (5,4 tonnes, soit 4,2 %).

50. Les principaux pays importateurs de codéine en 2016 étaient l'Inde (25,9 tonnes), l'Allemagne (17,5 tonnes), le Canada (14,6 tonnes), l'Italie (7 tonnes), le Viet Nam (6,1 tonnes) et la Hongrie (5,7 tonnes). On trouvera des précisions sur le commerce international de codéine aux tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

51. En 2016, la codéine utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III a représenté 96,1 % de la consommation mondiale¹⁶. L'utilisation de codéine à cet effet a augmenté, passant de 162,9 tonnes en 1996 à 278,9 tonnes en 2016 (voir fig. 14). Les pays qui signalent l'utilisation de codéine pour la fabrication de ces préparations ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels cellesci sont consommées. La figure 17 répertorie les pays qui fabriquent ces préparations en grandes quantités pour ensuite les exporter.

¹⁶Pour l'OICS, l'expression "consommation mondiale" englobe la quantité totale d'une drogue qui est directement consommée et la quantité qui est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961.



52. En 2016, la consommation mondiale de codéine (y compris pour ce qui est des préparations inscrites au Tableau III) s'est élevée à 290 tonnes (voir fig. 14). Les principaux pays ayant communiqué des données à cet égard étaient l'Inde (45,5 tonnes), le Royaume-Uni (44,2 tonnes), les États-Unis (40,5 tonnes), la France (26,5 tonnes), la République islamique d'Iran (22,8 tonnes), l'Allemagne (13,2 tonnes) et le Canada (13 tonnes). Les autres pays ayant un niveau de consommation de codéine inférieur à 10 tonnes étaient la Hongrie, la Chine, le Viet Nam, la Norvège, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Australie et l'Italie. D'autres pays ont signalé une consommation inférieure à 4 tonnes.

53. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, principalement de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement, pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007. Cette utilisation a progressivement été ramenée à 44 tonnes en 2016. Les principaux utilisateurs cette année-là étaient les États-Unis (15 tonnes), le Japon (12 tonnes), le Royaume-Uni (11,6 tonnes), l'Italie (3,5 tonnes) et la Slovaquie (1,5 tonne).

Thébaine

54. Jusque dans les années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine

ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais elle constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine, l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1961) et la buprénorphine (placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971)¹⁷, ainsi que de substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltrexone, la nalorphine et la nalbuphine.

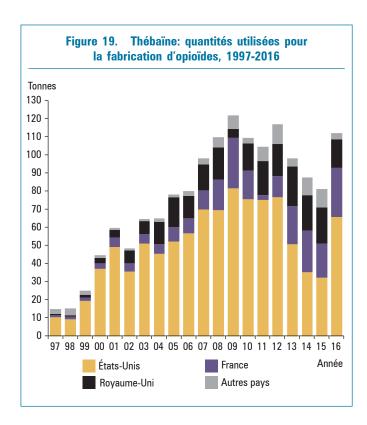
À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, à la suite de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. En 2016, après quelques années marquées par des fluctuations, la fabrication à l'échelle mondiale a atteint un niveau record de 156 tonnes (voir fig. 18). La demande de médicaments dérivés de cette substance, qui avait diminué au cours des dernières années, semble avoir repris, malgré les restrictions concernant les médicaments délivrés sur ordonnance récemment imposées sur le principal marché (les États-Unis), face à leur abus et au nombre élevé de décès par surdose qu'ils ont causés. Avec 72,5 tonnes, soit 46,4% du total mondial, les États-Unis sont redevenus en 2016 le premier fabricant de thébaïne, position qu'ils avaient perdue en 2015. Venaient ensuite l'Australie (39,8 tonnes, soit 25,5%) et l'Espagne (37,5 tonnes, soit 24%). De petites quantités ont été fabriquées, par ordre décroissant, par la France, le Japon, la Chine, la Slovaquie, la Hongrie et l'Inde. Les exportations ont été ramenées de 77,7 tonnes en 2015 à 64,1 tonnes en 2016. Les principaux pays exportateurs en 2016 ont été l'Australie (36,2 tonnes) et l'Espagne (26,6 tonnes). La Suisse, le Danemark et le Royaume-Uni ont exporté des quantités inférieures à 1 tonne. Les principaux pays importateurs ont été la France (46,7%), le Royaume-Uni (42,3%), la Tchéquie (4,4%) et le Danemark (2,6%).

56. Suivant la tendance de fond observée en matière de fabrication, l'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a augmenté, pour s'établir à 111,5 tonnes en 2016 (voir fig. 19 et tableau VII). Les États-Unis ont été le plus gros utilisateur de cette substance ces 20 dernières années (de 1997 à 2016). En 2016, ils ont utilisé 58,8 % de la quantité totale, devant la France (24 %) et le Royaume-Uni (14,2 %). Les quantités de thébaïne utilisées pour fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961 (essentiellement de la buprénorphine) ont fluctué au cours de la décennie 2007-2016; elles se sont élevées à 24,8 tonnes en 2016, soit le plus haut niveau jamais enregistré. La Suisse, le Royaume-Uni et la

¹⁷Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1019, n° 14956.

Figure 18. Thébaïne: fabrication, utilisation et stocks^a au niveau mondial, 1997-2016 Tonnes 160 140 120 100 ጸበ 60 40 20 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 Utilisation Stocks Fabrication

^aStocks au 31 décembre de chaque année.



Tchéquie, par ordre décroissant, ont été à l'origine de 84,6% du total mondial.

57. Après avoir connu une tendance générale à la hausse depuis 1996 malgré quelques variations, les stocks mondiaux de thébaïne sont demeurés stables en 2016, à hauteur

de 89 tonnes. Les pays détenant les stocks les plus importants étaient les États-Unis (26,52 tonnes), l'Espagne (21,1 tonnes), la France (14,2 tonnes), le Royaume-Uni (12,2 tonnes), l'Australie (5,5 tonnes), la Suisse (3,2 tonnes) et le Japon (2,4 tonnes).

Oripavine

58. L'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 en 2007. Depuis 2004, la quantité d'oripavine fabriquée a fluctué entre 6 et 25 tonnes. En 2016, au total, 21,3 tonnes ont été fabriquées par trois pays seulement: les États-Unis (14 tonnes), l'Espagne (6,3 tonnes) et la Suisse (1 tonne). De grandes quantités de cette substance ont été utilisées cette année-là pour la fabrication d'autres drogues par les États-Unis (16 tonnes) et la Suisse (1,1 tonne). Les principales drogues fabriquées étaient l'hydromorphone, l'oxymorphone et la buprénorphine. En 2016, les stocks mondiaux d'oripavine se montaient à 18,1 tonnes, et ils étaient détenus à hauteur de 76,3 % par l'Espagne, de 14,9 % par les États-Unis et de 8,5 % par la Suisse.

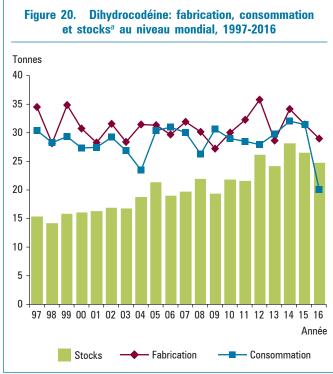
Opioïdes semi-synthétiques

59. Les opioïdes semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine sont quelques exemples de ces dérivés. Certains des principaux fabricants ont signalé des pertes importantes lors de la transformation de certains opioïdes semi-synthétiques¹⁸. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23.

Dihydrocodéine

60. La fabrication mondiale de dihydrocodéine a oscillé entre 27,1 et 35,7 tonnes au cours de la période de 20 ans allant de 1997 à 2016. En 2016, la quantité totale fabriquée à l'échelle mondiale s'est élevée à 28,9 tonnes (voir fig. 20). Les principaux pays ayant fabriqué des quantités importantes de dihydrocodéine ont été une fois encore le Japon (12 tonnes), le Royaume-Uni (11,1 tonnes) et l'Italie (3,4 tonnes), qui étaient ensemble à l'origine de 91 % de la

¹⁸Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent: a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux Tableaux; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III. Ces pertes peuvent être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites ou à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

quantité totale fabriquée cette année-là. Les exportations mondiales de dihydrocodéine se sont élevées à 7,8 tonnes en 2016. Le principal pays exportateur a été l'Italie (42,7 %), devant, par ordre décroissant, le Royaume-Uni (21,6 %), la France (15,9 %), la Slovaquie (11,6 %) et la Hongrie (4,4 %). En 2016, la République de Corée a été le principal pays importateur de dihydrocodéine, avec 3,1 tonnes. Les autres gros importateurs ont été le Royaume-Uni (2 tonnes), la Colombie (0,6 tonne), Hong Kong (Chine) (0,3 tonne) et l'Italie (0,2 tonne).

61. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, lesquelles ont représenté 81,7% de la consommation totale en 2016, chiffre en diminution par rapport à 2015 (92%). En 2016, la fabrication de dihydrocodéine a atteint 28,9 tonnes. Les principaux pays consommateurs ont été, par ordre décroissant, le Japon, le Royaume-Uni et la République de Corée, qui ont représenté ensemble 88,5% du total mondial (consommation et utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III). Toujours en 2016, les stocks mondiaux de dihydrocodéine se sont élevés à 24,7 tonnes; des stocks importants étaient détenus par le Japon (11,1 tonnes) et le Royaume-Uni (6,2 tonnes).

Éthylmorphine

62. La fabrication d'éthylmorphine a été caractérisée par une tendance générale à la baisse au cours de la période

de 20 ans allant de 1997 à 2016; elle s'est stabilisée autour de 1 tonne pendant plusieurs années. Elle était de 1 tonne en 2016, quantité en baisse par rapport à l'année précédente (1,4 tonne) et bien loin du chiffre record enregistré en 1997 (4,6 tonnes). La France était l'unique pays producteur en 2016, ainsi que le premier pays exportateur, avec 415 kg, soit plus de 86 % des exportations mondiales. La Suède a été le principal pays importateur de cette substance en 2016, à hauteur de 50,6 % de la production totale. La Belgique en a importé 25,2 %, tandis que la Finlande, la Pologne et Hong Kong (Chine) en ont importé des quantités inférieures à 10 %. L'éthylmorphine est principalement consommée sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (environ 92,5% de la consommation totale). L'utilisation mondiale (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) a atteint 984 kg en 2016. Les principaux pays consommateurs cette année-là ont été la Suède (30,3 % du total mondial), la France (26,8%), l'Inde (14,9%) et la Belgique (12,7%). Toujours en 2016, les stocks mondiaux d'éthylmorphine se sont montés au total à 2,2 tonnes; ils étaient principalement détenus par la France, l'Inde et la Belgique, qui concentraient 29 % des stocks mondiaux à elles trois.

Héroïne

63. Au cours des 20 dernières années, la fabrication licite d'héroïne a fluctué autour de 600 kg, avec des maximums supérieurs à 1 tonne en 2003, 2012 et 2016. Cette dernière année, un volume total de 1,1 tonne a été fabriqué, principalement par le Royaume-Uni (56,8%) et la Suisse (38,3%) (voir fig. 21). Le premier pays exportateur d'héroïne est resté le Royaume-Uni (534,5 kg, soit 84,9% des exportations mondiales), devant la Suisse (77,2 kg, soit 12,2%). L'Allemagne, l'Espagne et la Hongrie en ont exporté en quantités inférieures à 10 kg. En 2016, le premier pays importateur a été la Suisse (400,2 kg), suivie par les Pays-Bas (187,5 kg), le Royaume-Uni (51,8 kg), le Danemark (25,8 kg) et l'Allemagne (21,7 kg).

64. La consommation mondiale d'héroïne est restée relativement stable, s'établissant à 571,5 kg en 2016. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux toxicomanes chroniques dépendants aux opiacés, a déclaré cette année-là une consommation de 255,7 kg (soit 44,7 % de la consommation mondiale). Les autres pays ayant signalé une consommation importante ont été les Pays-Bas (27,9 %) et l'Allemagne (10,6 %). Les stocks mondiaux d'héroïne ont augmenté en 2016, pour s'établir à 1,7 tonne, niveau le plus élevé jamais atteint. Des stocks importants étaient détenus cette année-là par la Suisse (796,1 kg), le Royaume-Uni (356,3 kg), les Pays-Bas (240,2 kg), l'Espagne (201,3 kg) et le Danemark (120,1 kg).

Figure 21. Héroïne: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1997-2016

Kilogrammes

1800

1500

900

97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 Année

Stocks

Fabrication

Consommation

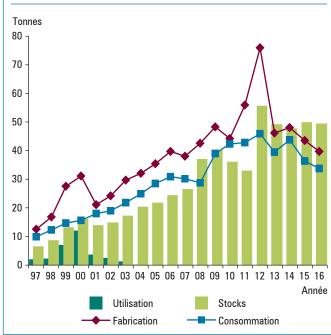
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Hydrocodone

65. La fabrication mondiale d'hydrocodone a baissé en 2016, pour s'établir à 39,7 tonnes, contre 43,5 tonnes l'année précédente, ce qui vient confirmer la tendance à la baisse qui a suivi le chiffre record de 75,9 tonnes atteint en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis ont fabriqué près de 100 % de ce total.

66. La consommation mondiale d'hydrocodone s'est élevée à 33,7 tonnes en 2016, contre 36,3 tonnes en 2015. Cette baisse, qui se confirme, est imputable au reclassement des associations médicamenteuses contenant de l'hydrocodone intervenu aux États-Unis en 2014, qui a entraîné une diminution des prescriptions de préparations pharmaceutiques sous forme liquide ou de comprimés. Les États-Unis sont restés le plus grand consommateur d'hydrocodone en 2016, avec 33,4 tonnes, ce qui a représenté 99,1 % de la quantité totale consommée dans le monde. Par le passé, ils se servaient de cette substance pour fabriquer de la thébaïne dans le but de produire d'autres stupéfiants; ils n'ont plus déclaré une telle utilisation après 2003 car, depuis la fin des années 90, l'extraction directe de thébaïne à partir de la paille de pavot a progressivement remplacé l'utilisation d'hydrocodone pour cet usage. Si les États-Unis ont consommé le plus gros de l'hydrocodone, ils en ont toutefois exporté vers la Colombie (163 kg) et le Canada (50,1 kg). En 2016, les stocks mondiaux d'hydrocodone se sont élevés à 49,6 tonnes, détenus à plus de 99 % par les États-Unis.

Figure 22. Hydrocodone: fabrication, consommation, utilisation a et stocks b,c au niveau mondial, 1997-2016



^aUtilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

^bStocks au 31 décembre de chaque année.

°Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre la fabrication et la consommation/les stocks.

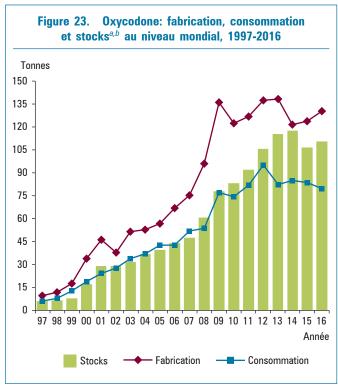
Hydromorphone

67. La fabrication mondiale d'hydromorphone a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre 6,8 tonnes en 2013, niveau le plus élevé jamais enregistré. Elle est tombée à 5 tonnes en 2015, mais a augmenté de nouveau en 2016, pour s'établir à 6,3 tonnes. Cette année-là, les principaux fabricants ont été les États-Unis (67,4 % du total mondial), le Royaume-Uni (26,3 %) et la Belgique (3,2 %). Les exportations totales d'hydromorphone ont diminué, pour s'établir à 3 tonnes en 2016. Les principaux exportateurs ont été le Royaume-Uni (45 % des exportations mondiales) et les États-Unis (15,7 %). En 2016, le Canada est resté le principal pays importateur (1,3 tonne); venaient ensuite l'Allemagne (0,7 tonne), la Suisse (0,6 tonne), l'Italie (0,2 tonne) et l'Autriche (0,1 tonne).

68. La consommation d'hydromorphone a diminué, pour s'établir à 4 tonnes en 2016. Les États-Unis sont restés le premier consommateur de cette substance en 2016 (49,3 % de la consommation mondiale), devant le Canada (27,8 %) et l'Allemagne (13,2 %). Les stocks mondiaux d'hydromorphone ont augmenté en 2016, pour atteindre 7,4 tonnes; ils étaient détenus à hauteur de 57,4 % par les États-Unis, de 14,3 % par le Canada et de 6,1 % par l'Allemagne.

Oxycodone

L'oxycodone est l'une des substances couramment mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. La fabrication mondiale d'oxycodone a fortement augmenté ces dernières années, le chiffre record de 138 tonnes ayant été atteint en 2013. Après avoir beaucoup diminué en 2014 et 2015, elle a connu un rebond en 2016, pour s'établir à 130,1 tonnes (voir fig. 23). La baisse des quantités produites en 2014 et 2015 pourrait résulter des mesures de contrôle plus strictes mises en place dans certains pays où le risque de décès par surdose et d'usage abusif est élevé. En 2016, les États-Unis ont représenté 69,2 % de la fabrication totale mondiale, devant la France (17,7%), le Royaume-Uni (9,3%) et la Hongrie (2%). En 2016, les exportations sont passées sous la barre des 30 tonnes (29,9 tonnes) pour la première fois depuis 2014. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur de cette substance en 2016 (56,1 % des exportations mondiales), devant la Suisse (9,3 %), la France (8,7%), l'Allemagne (5,9%) et les Pays-Bas (5%). Les principaux pays de destination étaient le Royaume-Uni (18,9 %), l'Allemagne (14,8%), le Canada (11,7%) et la France (8,2%). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

70. Si la fabrication d'oxycodone a augmenté en 2016, sa consommation au niveau mondial a légèrement reculé (elle a été ramenée de 83,2 tonnes en 2015 à 79,6 tonnes en 2016). Cette substance est principalement consommée aux États-Unis (72,9% du total mondial). Les autres grands pays consommateurs en 2016 ont été, par ordre décroissant, le Canada, l'Allemagne, l'Australie, la France, la Chine, le Royaume-Uni et l'Italie. Les stocks mondiaux d'oxycodone ont atteint 110,2 tonnes et étaient détenus à hauteur de 70,7% par les États-Unis.

Pholcodine

71. La fabrication et la consommation de pholcodine ont évolué de façon irrégulière au cours de la période de 15 ans allant de 2002 à 2016. La fabrication a chuté, passant de 12,9 tonnes en 2012 à 7 tonnes en 2015, puis est remontée à 8,9 tonnes en 2016 (voir fig. 24). Ces fluctuations pourraient être liées aux inquiétudes suscitées par le risque de réactions anaphylactiques (réactions allergiques graves) aux agents bloquants neuromusculaires utilisés lors des interventions chirurgicales. Ces craintes ont amené plusieurs pays à retirer la substance du marché. Toutefois, l'Agence européenne des médicaments a conclu, à l'issue d'un examen réalisé en 2012, que les preuves étaient faibles et que les avantages de la pholcodine étaient supérieurs aux risques encourus. Elle a donc recommandé le maintien de toutes les autorisations de mise sur le marché des médicaments contenant de la pholcodine dans l'ensemble de l'Union européenne. En 2015, des anesthésistes australiens et néo-zélandais, se déclarant à leur tour inquiets, ont fait campagne pour que les antitussifs contenant de la pholcodine ne soient plus délivrés que sur ordonnance. En 2016, les principaux fabricants de pholcodine étaient la France (4,4 tonnes), le Royaume-Uni (1,6 tonne), la Hongrie (1,2 tonne) et la Norvège (1 tonne). Les exportations totales de pholcodine ont augmenté, passant de 6,5 tonnes en 2015 à 9 tonnes en 2016. Les principaux pays exportateurs étaient la France (46,3 % du total mondial), la Hongrie (15,9%), la Norvège (13,7%), le Royaume-Uni (11,6%) et l'Italie (9,7%). Les principales destinations étaient l'Australie (1,8 tonne), Hong Kong (Chine) (1,4 tonne), le Pakistan (1,3 tonne) et l'Italie (0,6 tonne). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

72. La pholcodine est essentiellement consommée (à 86%) sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2016, la consommation de pholcodine au niveau mondial a diminué, pour s'établir à 6,9 tonnes. Cette année-là, les principaux pays consommateurs ont été l'Italie (26,7% de la consommation mondiale), le Pakistan (16,5%), l'Australie (14,9%), la France (9,1%) et la Chine (8,3%). En 2016, les stocks mondiaux de pholcodine ont

^bDes pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre la fabrication et la consommation/les stocks.

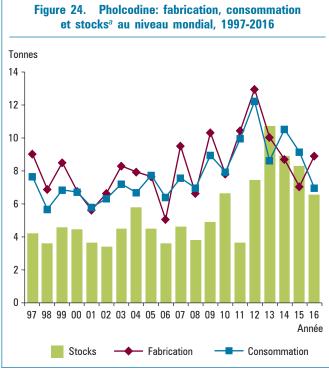




Figure 25. Dextropropoxyphène: fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial, 1997-2016 Tonnes 360 320 280 240 200 160 120 80 40 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 Année Stocks Consommation Fabrication

^aStocks au 31 décembre de chaque année.

continué de diminuer, pour s'établir à 6,5 tonnes. Les stocks les plus importants étaient détenus par le Royaume-Uni (16,3%), l'Australie (13,7%), la Slovaquie (12,6%) ainsi que la Norvège et la Hongrie (10% chacune).

Opioïdes synthétiques

73. Les opioïdes synthétiques servent à traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement des toxicomanies.

Dextropropoxyphène

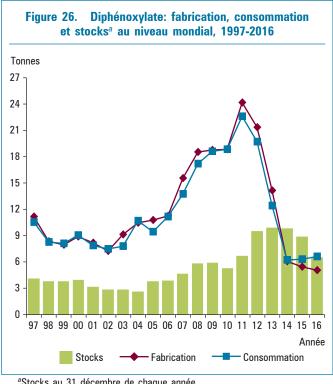
74. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène diminue depuis 2003, année au cours de laquelle il en avait été fabriqué 349,6 tonnes. Elle était nulle en 2014, tout comme en 2015 et 2016. Cette baisse est attribuée au fait que cette substance a été interdite dans plusieurs pays en raison d'inquiétudes quant à de graves effets secondaires. En mai 2013, le Ministère indien de la santé et de la famille a publié au journal officiel un avis par lequel il a suspendu la fabrication, la vente et la distribution, dans le pays, du dextropropoxyphène et des préparations qui en contiennent. La fabrication, qui était presque entièrement concentrée en Inde, a donc diminué, pour s'établir à 49,1 tonnes en 2013. Selon les informations reçues par l'OICS, il n'y a pas

eu de fabrication de dextropropoxyphène en 2014, 2015 et 2016 (voir fig. 25). La consommation n'a été que de 469 kg. Les stocks mondiaux s'élevaient à 40,3 tonnes, dont 96,3 % étaient détenus par l'Inde. Le dextropropoxyphène est principalement consommé sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (92 % de la consommation totale en 2016).

Diphénoxylate

Le diphénoxylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. Il agit en réduisant l'activité intestinale. La fabrication mondiale de cette substance, qui a augmenté après 2003, avait atteint un record de 24,1 tonnes en 2011, mais a diminué ensuite, pour s'établir à 5 tonnes seulement en 2016 (voir fig. 26). Cette baisse était surtout le fait de l'Inde, où plus de 47,5 % du diphénoxylate était fabriqué. Elle pourrait être liée à certaines mesures réglementaires adoptées par ce pays en raison de craintes quant à un potentiel usage abusif. En 2016, l'Inde a fabriqué 2,3 tonnes de diphénoxylate, ce qui la plaçait devant la Chine (2,1 tonnes) et les États-Unis (0,5 tonne). Elle a également été le premier exportateur de cette substance (0,7 tonne, soit 91,6 % du total mondial). Le principal pays importateur cette année-là a été la République islamique d'Iran (0,3 tonne, soit 52 % du total mondial), suivie par le Pakistan (0,1 tonne, soit 18,6%).

76. Le diphénoxylate est consommé principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la



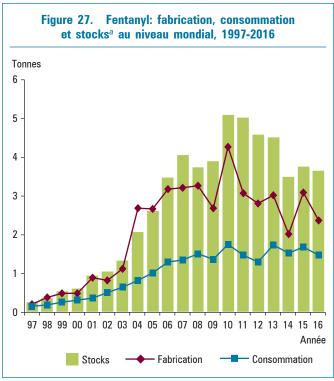


Convention de 1961 (plus de 99% de la consommation totale en 2016). La consommation mondiale a atteint 6,5 tonnes en 2016. Les pays ayant déclaré avoir utilisé les quantités les plus importantes de diphénoxylate en 2016 (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) ont été l'Inde (52,2 % du total mondial), la Chine (30,8%) et les États-Unis (9,8%). Cette même année, les stocks ont été ramenés à 6,5 tonnes, dont la majeure partie (89,3%) était détenue par l'Inde.

Fentanyl

Employé comme analgésique, le fentanyl est 100 fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il servait surtout à induire l'anesthésie et, en association avec d'autres substances, à pratiquer une anesthésie équilibrée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints du cancer, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 2000 et 2010, atteignant le niveau record de 4,2 tonnes cette dernière année. Elle est ensuite tombée à 2 tonnes en 2014 (voir fig. 27), avant de se redresser en



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

2015 à hauteur de 3,1 tonnes, puis de reculer de nouveau en 2016 pour s'établir à 2,3 tonnes. Les États-Unis ont été le premier fabricant de fentanyl en 2016 (34,8 % de la production mondiale); venaient ensuite la Belgique (24,5%), l'Allemagne (19,5%) et l'Afrique du Sud (15,2%). Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (34,2%), les États-Unis (23,7%), la Belgique (22,6%) et le Royaume-Uni (9,2%). L'Allemagne a également été le principal pays importateur de fentanyl en 2016 (505,2 kg du total mondial, soit 38%), devant le Royaume-Uni et l'Espagne (100 kg chacun, soit 7,6 %), la France (79 kg, soit 6%), l'Italie (63,6 kg, soit 4,7%) et le Canada (60,8 kg, soit 4,5 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

Depuis 2006, la consommation mondiale de fentanyl a oscillé entre 1,2 et 1,8 tonne. Elle a été de 1,4 tonne en 2016, contre 1,6 tonne en 2015. La baisse de la fabrication et de la consommation de fentanyl tient peut-être aux inquiétudes suscitées par l'augmentation du nombre de décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées, principalement en Amérique du Nord. Même si, bien souvent, les substances ayant entraîné des décès par surdose avaient été fabriquées illicitement et avaient fait l'objet d'un trafic, et n'avaient pas été nécessairement détournées après avoir été légalement prescrites, les autorités de certains pays ont appliqué de nouvelles restrictions à la prescription de fentanyl. En 2016, le plus gros de la consommation mondiale (1,3 tonne, soit 91,8%) a été le fait de 20 pays; tous sauf un étaient

Figure 28. Fentanyl: répartition de la consommation, 2016 Italie Belgique 2,5 % 2,2 % Pays-Bas Japon 2,9 % Canada 2,1 % 4,6 % Autres pays France 18,9 % 4.8 % Rovaume-Uni 5.7 % Espagne 6,4 %

des pays à revenu élevé. Les deux principaux consommateurs étaient les États-Unis (30,1%) et l'Allemagne (19,8%) (voir fig. 28). Les autres grands consommateurs étaient, par ordre décroissant, l'Espagne, le Royaume-Uni, la France, le Canada, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, le Japon, l'Australie, l'Autriche, la Grèce, le Brésil, la République de Corée, Israël, la Suisse, la Pologne et le Danemark.

80. En 2016, les stocks mondiaux se sont élevés à 3,6 tonnes, chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente (3,7 tonnes) et qui reste inférieur à celui de 2010 (5 tonnes). Ces stocks étaient détenus principalement par les États-Unis (39,1 % du total), l'Allemagne (27,7 %) et la Belgique (15,2 %).

Analogues du fentanyl

Allemagne

19,8 %

81. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanil et le sufentanil, sont utilisés essentiellement comme anesthésiques.

Alfentanil

82. La fabrication mondiale d'alfentanil a connu des fluctuations importantes depuis 2002. Ainsi, en 2012, elle a atteint le chiffre record de 78,3 kg, alors qu'elle n'était que de 5,5 kg en 2009. En 2015, elle avait plus que triplé

par rapport à 2014 (51,1 kg contre 15,2 kg) mais elle a ensuite chuté en 2016 pour s'établir à 17,6 kg. Cette année-là, les principaux producteurs ont été la Slovaquie (61,1 % de la production mondiale) et les États-Unis (35,1 %).

83. En 2016, la consommation mondiale d'alfentanil (21,2 kg) a augmenté par rapport à l'année précédente. Le Royaume-Uni a été le plus gros consommateur de cette substance (38,1 % de la consommation mondiale), devant l'Italie (12,8 %), le Brésil (6,8 %), les États-Unis (6,7 %), la Colombie (6,3 %) et l'Allemagne (6,2 %). Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1. Les stocks mondiaux d'alfentanil ont diminué de moitié, passant de 183,2 kg en 2015 à 79,3 kg en 2016. Avec un stock de 49,7 kg, la Belgique était le principal détenteur de cette substance; l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et le Chili en possédaient des quantités beaucoup plus faibles.

Rémifentanil

États-Unis

30,1 %

Le rémifentanil est un puissant analgésique opioïde synthétique à action brève administré aux patients pendant une intervention chirurgicale pour soulager la douleur et en complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et de 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. En 2002, 27 kg de rémifentanil avaient été fabriqués. Depuis, la fabrication de cette substance a beaucoup fluctué. Après avoir atteint le chiffre record de 93 kg en 2011, elle a progressivement diminué, pour s'établir à 40,4 kg en 2016. Le Royaume-Uni a remplacé la Belgique comme premier fabricant, avec 38,4% de la production mondiale; venaient ensuite l'Espagne (34,4 %) et l'Argentine (18,2%). La Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni ont été les principaux pays exportateurs. L'Italie a aussi été le principal pays importateur, avec 47,5 % des importations mondiales, devant le Japon (10,4%) et l'Allemagne (9,5 %). Malgré la baisse de la fabrication, la consommation est restée stable à hauteur de 69,6 kg en 2016. Les principaux consommateurs ont été la Chine (16,6% de la consommation mondiale), l'Italie (10,2%) et le Japon (10%). En 2016, les stocks mondiaux de rémifentanil ont augmenté pour s'établir à 140,7 kg, détenus à hauteur de 30,6% par la Belgique, suivie par l'Italie (25,8%), la Hongrie (8,4%), la Chine (7,1%), le Royaume-Uni (5,8%) et l'Allemagne (5,2%).

Sufentanil

85. En 2016, la fabrication mondiale de sufentanil a diminué, pour s'établir à 7,8 kg, ce qui a mis fin à une longue période de tendance haussière. Les principaux fabricants ont été les États-Unis (39,7%), la Slovaquie (27,9%), le Royaume-Uni et la Belgique (14% chacun). Les

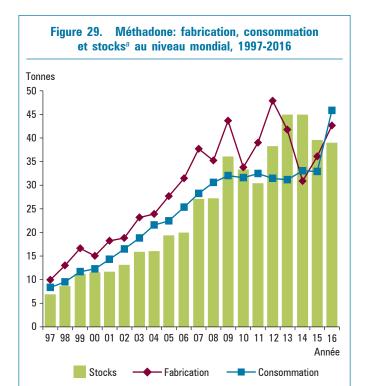
principaux pays exportateurs ont été les États-Unis (42,7%), la Belgique (16,1%), la Slovaquie (14,3%) et le Royaume-Uni (10,5%). En 2016, la consommation mondiale a augmenté pour s'établir à 4,9 kg, ce qui constitue un niveau record. Les plus gros consommateurs de sufentanil ont été, par ordre décroissant, la Chine, l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Espagne et la Serbie, qui ont totalisé 88,3% de la consommation mondiale. En 2015, les stocks mondiaux de sufentanil s'étaient élevés à 18,6 kg et étaient principalement détenus par les États-Unis (36,9%), la Chine (18,1%), la Belgique (10,2%) ainsi que la Slovaquie et l'Allemagne (9% chacune).

Cétobémidone

86. La cétobémidone est un puissant analgésique opioïde dont l'efficacité contre la douleur est comparable à celle de la morphine. Elle est fabriquée et utilisée pour l'essentiel par un petit nombre de pays européens. Globalement, sa consommation diminue d'année en année; en 2016, elle a atteint son niveau le plus bas depuis des décennies (36,3 kg). De même, ses stocks ont connu des fluctuations puisqu'ils s'établissaient à 142 kg en 2013, à 88 kg en 2014, à 196 kg en 2015 et à 151 kg en 2016. Aucune fabrication n'a été déclarée en 2016. L'Allemagne, qui était le seul fabricant de cette substance en 2015, en a été le principal exportateur en 2016 (78,7 % des exportations mondiales), devant la France (20,2 %). Cette dernière année, l'Allemagne détenait 77,3 % des stocks mondiaux de cétobémidone (117,1 kg); venaient ensuite le Danemark (8,4 %), la Norvège et la France (5% chacune) et la Suède (2,6%).

Méthadone

À l'instar de la buprénorphine, placée sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, la méthadone est parfois utilisée pour la prise en charge de la douleur mais sert avant tout à traiter la dépendance aux opioïdes. Comme le montre la figure 29, la consommation, la fabrication et les stocks ont augmenté régulièrement au cours de la période de 20 ans allant de 1997 à 2016, avec quelques fluctuations. Cette dernière année, la fabrication de méthadone a augmenté, pour s'établir à 42,6 tonnes, contre 36,4 tonnes en 2015. Les principaux producteurs étaient les États-Unis (53,4%) et la Suisse (30%). De plus faibles quantités ont été fabriquées par la Chine, l'Allemagne, l'Espagne et l'Inde. En 2016, la Suisse est restée le principal exportateur de méthadone (avec 10,9 tonnes, soit 60,5% du total mondial), devant les États-Unis (2,2 tonnes, soit 12,5%). Les principaux pays importateurs ont été l'Italie (9,8 % du total mondial), le Royaume-Uni et le Canada (8,9% chacun), la France (7,5%), les Pays-Bas (7,1%), l'Allemagne (6,8%) et le Viet Nam (6,6%). Les stocks de méthadone étaient principalement détenus par les États-Unis (33,3%), la Suisse (18,6%) et l'Allemagne (11,8%).

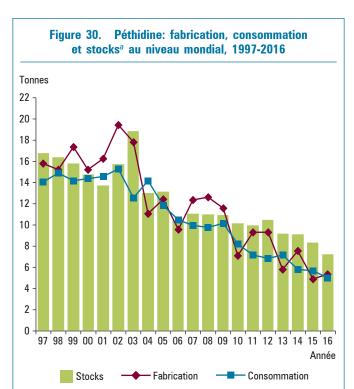


^aStocks au 31 décembre de chaque année.

88. La méthadone a surtout été consommée dans un petit nombre de pays, avec des modes de consommation très variables. Les principaux pays consommateurs ont été les États-Unis (56,4%), le Royaume-Uni (11,4%), le Canada (3,6%), ainsi que l'Allemagne, la Chine et le Viet Nam (3% chacun). Dans la plupart des cas, les niveaux de consommation étaient liés à la présence, ou à l'absence, de personnes s'injectant de la drogue. Dans d'autres cas, la consommation de méthadone (et de buprénorphine) paraissait faible ou nulle et les services de traitement de substitution aux opiacés semblaient rares ou inexistants, alors même que des usagers de drogues pratiquaient l'injection.

Péthidine

89. La fabrication de péthidine a continuellement diminué depuis 1995, avec quelques fluctuations. Elle avait légèrement augmenté en 2014, pour atteindre 7,5 tonnes, mais est tombée à 5,1 tonnes en 2015, soit le même ordre de grandeur qu'en 2016 (5,3 tonnes) (voir fig. 30). La consommation de cette substance, qui s'élevait à 15,3 tonnes en 2002, n'a cessé de reculer depuis lors pour s'inscrire à 5,9 tonnes en 2016. La péthidine est principalement utilisée pour soulager la douleur lors de l'accouchement. La baisse de sa consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière (cause de convulsions, de délires et d'autres réactions neuropsychologiques) par rapport à d'autres analgésiques opioïdes disponibles.



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

La péthidine est considérée comme efficace pour traiter la douleur forte, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme puissant opioïde de première intention.

90. En 2016, la péthidine a été fabriquée essentiellement en Espagne (34,3 % du total), aux États-Unis (27,6 %), en Chine (17,9 %) et en Slovaquie (16,1 %). Le plus gros exportateur de cette substance a été l'Espagne (2 tonnes), devant la Slovaquie (0,8 tonne) et le Royaume-Uni (0,4 tonne). Les principaux pays importateurs ont été le Royaume-Uni (13,8 %), la République islamique d'Iran (11,7 %), l'Allemagne (10,6 %) et le Canada (7,6 %). Un certain nombre de pays en ont importé de plus petites quantités (chacun entre 2 % et 4 % du total mondial), à savoir, par ordre décroissant, la République de Corée, le Bangladesh, l'Autriche, la Turquie, le Kenya, la Pologne, les Pays-Bas et l'Italie. On trouvera des informations plus détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

91. La consommation de péthidine s'est élevée à 5 tonnes en 2016. Les principaux consommateurs ont été les États-Unis (15,9% de la consommation mondiale) et la Chine (15,3%). D'autres pays en ont consommé en plus petites quantités; il s'agit notamment de la République islamique d'Iran (8,5%), de l'Afrique du Sud (5,9%), du Brésil (5,6%), de l'Espagne (5%), du Canada (4,9%), de la République de Corée (3,3%) et de la Turquie (3,1%). Compte tenu de la diminution générale de la fabrication et de la

consommation, les stocks de péthidine ont continué de baisser, pour être ramenés à 7 tonnes en 2016. Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (35,2 % du total mondial), suivis par l'Allemagne (11,6 %), ainsi que la Chine et la Slovaquie (10 % chacune).

Tilidine

92. L'Allemagne est restée le seul fabricant de tilidine en 2016. La fabrication a continué de fluctuer et s'est établie à 49 tonnes cette année-là; les exportations ont augmenté, pour atteindre 60,5 tonnes. Étant donné qu'elle en était le seul fabricant, l'Allemagne est également restée le principal pays exportateur en 2016, avec 53,6 % des exportations mondiales. Ce niveau est encore très en deçà de celui de 2012, année où l'Allemagne avait été à l'origine de 98 % des exportations. En 2016, la Serbie a été le deuxième pays exportateur de tilidine, avec 45 % des exportations déclarées.

93. Après avoir atteint le niveau record de 59,1 tonnes en 2012, la consommation de tilidine a chuté pour s'établir à 20 tonnes en 2013, mais a de nouveau augmenté progressivement pour atteindre 38,9 tonnes en 2016. La majeure partie de cette substance est consommée en Allemagne (95,5%), suivie par la Belgique (4,3%). En 2016, la quasitotalité des stocks mondiaux de tilidine (38,7 tonnes) étaient détenus par l'Allemagne (97,8% du total mondial).

Trimépéridine

94. Avant 2012 et pendant plusieurs années, la quantité de trimépéridine fabriquée avait beaucoup fluctué; de 2012 à 2016, elle a été relativement stable, autour de 200 kg. Elle s'est élevée à 202,5 kg en 2016. Les seuls fabricants ont été la Fédération de Russie (65,2 % du total mondial) et l'Inde (34,7 %). La trimépéridine a été découverte aux alentours de 1945 dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), où sa consommation était traditionnellement concentrée. Après l'effondrement de l'URSS, les États postsoviétiques en sont restés les principaux consommateurs et importateurs.

95. En 2016, le plus gros pays exportateur a été l'Inde (42,3 % des exportations mondiales), devant la Lettonie (21 %), la Fédération de Russie (15,1 %), la Slovaquie (10,7 %) et l'Ukraine (10,6 %). Les principaux pays importateurs cette année-là ont été la Fédération de Russie (42,7 % des importations mondiales), la Lettonie (25,1 %), la Slovaquie (14,2 %) et l'Ouzbékistan (4,9 %). En 2016, les stocks de trimépéridine sont descendus à 267,1 kg; ils étaient principalement détenus par la Fédération de Russie (68,3 %), le Kazakhstan (13,5 %), l'Inde (9,1 %), le Bélarus (6 %) et la Lettonie (1,6 %).

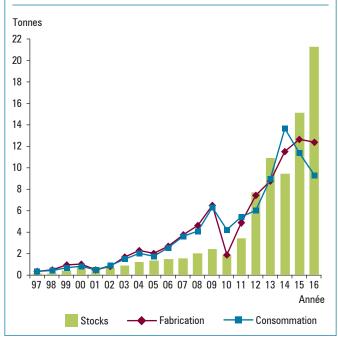
Analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971

96. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971. Quelques informations sont fournies sur ces opioïdes dans la présente publication; des observations plus détaillées sur les statistiques s'y rapportant figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes¹⁹.

Buprénorphine

97. La buprénorphine est un agoniste opioïde utilisé comme analgésique ainsi que pour les cures de désintoxication et le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes. Elle produit des effets analogues à ceux des autres opioïdes, mais moindres que ceux de l'héroïne. C'est pourquoi elle sert à provoquer chez les personnes dépendantes aux opioïdes un effet agoniste suffisant pour les amener à cesser l'usage abusif d'opioïdes sans souffrir de symptômes de manque. La fabrication mondiale de buprénorphine a augmenté à compter de la fin des années 1990 (excepté en 2010, où elle a fortement diminué), a atteint le niveau record de 12,6 tonnes en 2015, puis est demeurée stable en 2016, à hauteur de 12,3 tonnes (voir fig. 31). Les principaux producteurs cette année-là ont été le Royaume-Uni (8,5 tonnes), l'Allemagne (1,6 tonne), la Tchéquie (1 tonne), les États-Unis (0,8 tonne) et l'Inde (0,2 tonne). En 2016, les principaux exportateurs ont été, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, la Tchéquie, la Belgique, l'Allemagne, la France et la Suisse. Les principaux pays importateurs en 2016 ont été, par ordre décroissant, les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie.

Figure 31. Buprénorphine: consommation mondiale calculée^a, fabrication et stocks déclarés^b, 1997-2016



^aConsommation mondiale approximative calculée, déterminée sur la base de données statistiques communiquées par les gouvernements.

^bStocks au 31 décembre de chaque année; les données sont communiquées volontairement et peuvent par conséquent être incomplètes.

Pentazocine

98. La pentazocine est un analgésique opioïde dont les propriétés et les utilisations sont semblables à celles de la morphine. En 2016, la fabrication mondiale de pentazocine a augmenté, pour atteindre 3,5 tonnes. Elle a été essentiellement assurée par l'Inde (2,4 tonnes). L'Italie a fabriqué 913 kg de cette substance. L'Inde en a été le premier exportateur mondial en 2016, avec 1 tonne. Les principaux importateurs ont été les États-Unis (610 kg), le Nigéria (602 kg) et le Pakistan (397 kg).

Cannabis

99. L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et des extraits de cannabis²⁰ à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. La production totale avait été de 1,4 tonne en 2000; elle

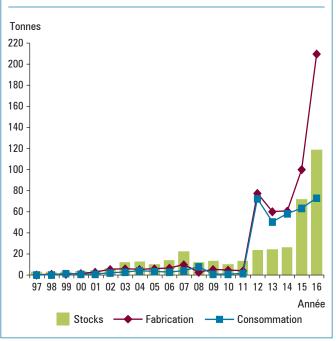
²⁰Dans les rapports statistiques communiqués à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en termes de cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international ("Liste jaune").

s'est montée à 209,9 tonnes en 2016 (voir fig. 32). Cette même année, le Royaume-Uni a été le premier producteur de cette substance (avec 95 tonnes, soit 44,9 % du total mondial), devant le Canada (80,7 tonnes), cette production étant principalement destinée à la consommation intérieure. Venaient ensuite le Portugal (21 tonnes), Israël (9,2 tonnes), ainsi que les Pays-Bas et le Chili (tous deux à hauteur de 1,4 tonne) (voir le tableau 1 ci-dessous).

100. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur de cannabis (2,1 tonnes, soit 67,7 % des exportations mondiales), devant les Pays-Bas (0,5 tonne, soit 16,4 %) et

¹⁹E/INCB/2017/3.

Figure 32. Cannabis: productiona, consommation et stocks^b au niveau mondial, 1997-2016



^aDes précisions ont été demandées au Gouvernement canadien sur le chiffre de la production du Canada apparaissant dans le total.

l'Autriche (0,2 tonne, soit 8,7 %). Le Danemark, l'Allemagne et le Canada en ont exporté moins de 0,1 tonne chacun. En 2016, les États-Unis ont importé 56,6 tonnes de cannabis (94,5 % du total mondial). L'Allemagne et l'Italie en ont importé des quantités beaucoup plus faibles (2,6% et 1,1% respectivement). Les stocks étaient essentiellement détenus par le Royaume-Uni (93,1 tonnes, soit 78,2 % du total), le Canada (21 tonnes, soit 17,6%) et Israël (1,8 tonne, soit 1,5%).

Quantité produite Pays^a (kilogrammes) Autriche 59 116 Canada 48 491 80 732 Chili 36 1 416 États-Unisb 2015 566 . . 2016 2016 7.45 7 758 Israël 9 263 2016 8,45 Italie 2015 . . 300 2016 . . 2015 0,57 Japon . . 2016 0,58 . . Pays-Bas 2015 0.50 1 100 2016 0,50 1 460 2015 15,00 169 Portugal 2016 7.00 21 000 Royaume-Uni 2015 41 706 2016 117,00 95 000 2015 315 Suisse . . 2016 453 Tchéquie^c 2015 2016 43 **Total** 2015 23,56 100 201 2016 144,84 209 783

Note: Les deux points (. .) indiquent que des informations statistiques ont été fournies mais que des données n'ont pas été présentées à ce sujet.

Outre les 12 pays mentionnés dans le tableau 1, l'Australie, la Colombie et le Lesotho ont fourni des estimations pour 2017 et/ou 2018 concernant la culture de la plante de cannabis et la production de cannabis.

^bChiffre communiqué par le Gouvernement fédéral des États-Unis.

^cDepuis le 17 mai 2016, "Tchéquie" est la forme courte utilisée à l'Organisation des Nations Unies à la place de "République tchèque".

Feuille de coca et cocaïne

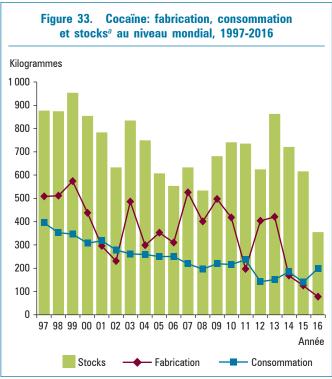
Feuille de coca

Le Pérou est depuis 2000 le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Au moment de l'élaboration du présent rapport, il n'avait pas fourni de données relatives à la production pour 2016, mais avait indiqué avoir exporté 136 tonnes, chiffre comparable à ceux des années précédentes. Les États-Unis ont été le seul pays importateur de feuille de coca, et celui qui en a le plus utilisé (133 tonnes, soit la totalité). Le pays s'en sert pour l'extraction d'aromatisants et, accessoirement, la fabrication de cocaïne. Ses importations ont considérablement fluctué, mais étaient stables en 2014, 2015 et 2016, à 136 tonnes environ. Tous les stocks de feuille de coca étaient détenus par les États-Unis (99,9%). L'autre grand producteur licite, l'État plurinational de Bolivie, a fourni à l'OICS des estimations concernant les superficies cultivées (14 705 ha) et des données préliminaires relatives à la production (23 217 tonnes) pour 2016. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca et pour la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, est autorisée, conformément à la réserve que le pays a exprimée en 2013 lorsqu'il a de nouveau adhéré à la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

bStocks au 31 décembre de chaque année.

Cocaïne

102. La fabrication licite mondiale de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans, et est tombée de 178 kg en 2014 à 125 kg en 2015 puis à 76,1 kg en 2016 (voir fig. 33). Les principaux pays producteurs ont été les États-Unis (72,2 kg, soit 94,9 %) et la Chine (3,6 kg, soit 4,8%). En 2016, le plus gros exportateur a été le Royaume-Uni (57,2 kg), devant les Pays-Bas (13,7 kg). Le Danemark, la Suisse et l'Allemagne ont exporté des quantités inférieures à 1 kg. Le Royaume-Uni a été le principal pays importateur, avec 330 kg, soit 82,6 % des importations totales de cocaïne en 2016; il était suivi par les Pays-Bas (12,2 kg), la Suisse (7,9 kg), l'Australie (6,7 kg) et la Belgique (5,7 kg). La consommation licite de cocaïne, qui avait diminué pendant plusieurs années, en particulier depuis 2011, était tombée à 138 kg en 2015, mais elle est repassée à 191,4 kg en 2016. Le principal pays consommateur a été le Royaume-Uni (90,5 kg, soit 47,2 %), devant les États-Unis (37 kg, soit 19,3 %), les Pays-Bas (12,4 kg, soit 6,5%), la Belgique (8 kg, soit 4,2%) et l'Australie (7,2 kg, soit 3,7%). Les stocks les plus importants étaient détenus par le Royaume-Uni (160,4 kg, soit 46,5 %), les États-Unis (67,9 kg, soit 19,7 %), le Japon (17,5 kg, soit 5 %) et la Suisse (8,1 kg, soit 2,3%).



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Tendances de la consommation d'analgésiques opioïdes

103. L'analyse des tendances en matière de fabrication, d'exportation, d'importation et de consommation des différentes substances est présentée ci-dessus. Pour pouvoir se faire une idée générale de l'évolution de la consommation des diverses substances et comprendre comment et pourquoi la consommation de certaines d'entre elles diminue ou augmente, il importe de les appréhender de façon globale, en particulier pour ce qui est des analgésiques opioïdes utilisés dans le cadre de la prise en charge de la douleur.

104. Lorsque l'on compare les tendances relatives à la consommation des principaux analgésiques opioïdes (codéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphone, morphine et oxycodone), exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)²¹ (voir fig. 34 et 35), il apparaît clairement que la consommation de fentanyl a connu une croissance exponentielle au cours des 20 dernières années. L'oxycodone et la morphine, qui font l'objet d'une consommation moins importante, occupent par alternance les deuxième et troisième places depuis un

certain nombre d'années et étaient pratiquement à égalité en 2016. La consommation d'hydrocodone a augmenté pendant plusieurs années mais a commencé à baisser récemment. La consommation d'hydromorphone, après avoir augmenté, s'est stabilisée depuis 2012. Les États-Unis étaient les seuls consommateurs d'hydrocodone, tandis que le fentanyl était consommé par un plus grand nombre de pays; bien que la consommation de cette substance soit concentrée dans les pays à revenu élevé, on a observé des progressions importantes dans divers pays du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine.

105. Une analyse par région confirme les écarts en matière de consommation d'analgésiques opioïdes (voir fig. 36 et 37); trois régions ont fait état d'une consommation moyenne supérieure à 10 000 S-DDD, à savoir l'Amérique du Nord (44 128 S-DDD), l'Europe occidentale (13 200 S-DDD) et l'Océanie (11 406 S-DDD). Les autres régions ont signalé une consommation moyenne bien inférieure à ces valeurs: Europe du Sud-Est (2 319 S-DDD), Amérique du Sud (1 217 S-DDD), Asie occidentale (681 S-DDD), Asie de l'Est et du Sud-Est (415 S-DDD), Amérique centrale et Caraïbes (294 S-DDD), Europe orientale (229 S-DDD), Afrique (153 S-DDD) et Asie du Sud (111 S-DDD).

²¹La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de cette notion figurent dans les notes afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3.

Figure 34. Consommation de fentanyl, d'oxycodone, de morphine, d'hydrocodone, de codéine et d'hydromorphone, exprimée en S-DDD, 1997-2016

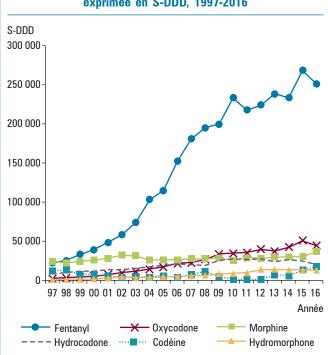


Figure 36. Consommation moyenne de codéine, de fentanyl, de morphine, de péthidine et d'autres opioïdes, par région, exprimée en S-DDD, 2016 Afrique Amérique du Nord Amérique centrale et Caraïbes Amérique du Sud Asie méridionale Asie occidentale Asie **Océanie** Europe occidentale Europe du Sud-Est Europe orientale 10 000 20 000 30 000 40 000 50 000 S-DDD

Figure 35. Consommation d'oxycodone, de morphine, d'hydrocodone, de codéine et d'hydromorphone, exprimée en S-DDD (à l'exclusion du fentanyl), 1997-2016

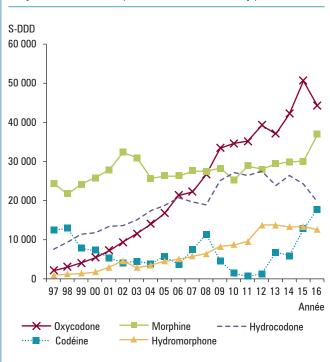


Figure 37. Consommation moyenne de codéine, de fentanyl, de morphine, de péthidine et d'autres opioïdes dans certaines régions, exprimée en S-DDD, 2016

Fentanyl

Péthidine

Codéine

Autres

Morphine

